

D'ACTION SUR LES FEMMES ET LES FILLES ET LE VIH

Manifeste 2010

DROITS JURIDIQUES, ÉTHIQUES ET DE LA PERSONNE

Ce plan intégral est une stratégie détaillée qui porte sur l'épidémie de VIH/sida chez les femmes et les filles, y compris les femmes transgenres, au Canada et mondialement. Il exige une réponse adéquatement financée et durable de la part de tous les intervenants.

ENJEU(X)

Dans de nombreux pays, les femmes et les filles ont peu ou pas de protection juridique de leurs droits de la personne, et même dans les pays où elles peuvent s'en prévaloir, leurs droits sont fréquemment violés.

Des événements historiques et la colonisation ont entraîné un racisme systémique déplorable et la violation des droits de la personne des peuples autochtones au Canada (Premières nations, Métis et Inuits) ainsi que des peuples indigènes partout au monde, ce qui a eu un effet profond sur leur vulnérabilité au VIH, particulièrement pour les femmes et les filles, comme le reflète la surreprésentation des femmes et des filles autochtones et indigènes dans l'épidémie.

La nature illégale du commerce sexuel pénalise les travailleuses du sexe et les met à risque de subir de la violence et des abus, tout en limitant leur accès aux services policiers et aux soins de santé.

NOUS EXIGEONS :

- Un leadership et une action immédiate de tous les ordres de gouvernement mondialement afin de créer, de mettre en œuvre et d'appliquer valablement des lois, politiques et pratiques qui interdisent les violations des droits de la personne des femmes et des filles, y compris celles qui sont incarcérées et institutionnalisées.
- La création d'organismes des droits de la personne, soutenus par les gouvernements mondialement, qui protègent les droits des femmes et des filles par de vigoureux pouvoirs de contrainte.
- Un leadership et une action immédiate de tous les ordres de gouvernement du Canada et du monde entier afin de remédier aux effets de la colonisation et du racisme qui alimentent cette épidémie pour les peuples autochtones/indigènes.
- La décriminalisation immédiate du travail du sexe par tous les gouvernements du monde entier, dont le Canada.



ENJEU(X)

Il y a un lien de causalité direct entre la violence à l'égard des femmes et des filles et l'infection à VIH/sida de celles-ci. Au Canada, un grand nombre de femmes et de filles autochtones sont assassinées ou portées disparues sans intervention suffisante de la police.

NOUS EXIGEONS :

- Immédiatement, l'élaboration, la mise en œuvre et l'application des lois, politiques et pratiques qui interdisent la violence à l'égard des femmes et des filles et de leurs familles, par les gouvernements du monde entier. Les autorités policières chargées de les appliquer doivent le faire rigoureusement.
- Des enquêtes soutenues et approfondies dans les affaires de meurtre et de disparition des femmes et des filles autochtones, et la poursuite judiciaire des coupables.
- Des soutiens et services accessibles aux femmes, aux jeunes femmes et aux filles qui fuient des situations de violence.

ENJEU(X)

Au Canada, les personnes séropositives ont une obligation juridique de divulguer leur statut sérologique VIH avant d'avoir des rapports sexuels qui poseraient à leur partenaire un risque significatif d'infection par le VIH. Même si, dans une vaste majorité des cas, ce sont des hommes qui ont été accusés de n'avoir pas divulgué leur séropositivité à des femmes, des accusations ont été portées contre des femmes aussi. Dans au moins un cas, une femme vivant au Canada qui avait négligé d'informer son équipe médicale de sa séropositivité avant d'accoucher a plaidé coupable à une accusation de manquement à l'obligation de fournir les choses nécessaires à l'existence, crime pour laquelle elle a reçu une peine d'emprisonnement avec sursis. À l'échelle mondiale, des lois criminalisant spécifiquement l'exposition et la transmission du VIH ont été adoptées ou sont en instance, alors que des lois pénales existantes sont invoquées de plus en plus pour tenter des poursuites contre des personnes pour l'exposition ou la transmission du VIH. Toutefois, il reste à prouver que la criminalisation contribue à prévenir de nouvelles infections par le VIH ou à réduire la vulnérabilité des femmes au virus. De plus, la criminalisation n'a aucun impact sur l'épidémie de la violence fondée sur le sexe ou sur les inégalités économiques, sociales et politiques profondes qui sont à l'origine de la vulnérabilité disproportionnée des femmes et des filles à l'égard du VIH.

NOUS EXIGEONS :

- L'élaboration d'une utilisation juste, non discriminatoire et factuelle du droit pénal pour la non-divulgaration du VIH, qui soit éclairée par les progrès des connaissances sur les traitements et l'infectiosité, ainsi que par les vulnérabilités particulières des femmes séropositives.

ENJEU(X)

Dans de nombreuses parties du monde, les services en matière de VIH n'incluent pas intégralement la promotion et la protection du droit à la santé sexuelle et génésique de toutes les femmes et filles, en particulier de celles qui sont marginalisées par l'utilisation de drogues, l'incarcération ou le travail du sexe. Par exemple, les services de prévention de la transmission verticale du VIH ne prennent pas en considération les droits et les besoins des femmes vivant avec le VIH/sida et négligent d'habiliter les femmes et les filles à exercer leurs droits, à accéder aux services et à faire des choix autonomes à l'égard de leur corps et de leur vie.

En outre, les services de santé sexuelle et génésique ne fournissent pas régulièrement de services liés au VIH comme les condoms masculins et féminins, la prévention post-exposition, la référence et le traitement du VIH et des co-infections, ainsi que les contraceptifs, la contraception d'urgence et des services d'avortement sécuritaires, là où la loi le permet, pour les grossesses non désirées.

NOUS EXIGEONS :

- Que toutes les femmes, y compris les femmes séropositives, aient le droit d'avoir des choix en matière de santé génésique, dont le droit d'avoir des enfants ou un avortement sans contrainte, et le droit à des soins et au soutien de leur santé génésique librement et volontairement.
- Que les gouvernements fassent en sorte que les femmes et les filles soient habilitées à contrôler leur propre prévention du VIH par l'éducation et des investissements en programmes et financiers, afin de garantir l'accessibilité des méthodes de prévention existantes contrôlées par les femmes (comme les condoms féminins), et de subventionner et traiter en priorité les nouvelles méthodes de prévention contrôlées par les femmes (comme les microbicides).

ENJEU(X)

Les adolescents et les jeunes reçoivent une éducation sexuelle inadéquate à l'école et ailleurs, en partie parce que les adultes craignent que l'enseignement de ces connaissances favorise l'expérimentation et l'activité sexuelle. Pour la même raison, leur capacité d'accéder à des services de santé sexuelle et génésique peut être restreinte.

NOUS EXIGEONS :

- Que les gouvernements fassent en sorte que les jeunes reçoivent une éducation sexuelle et des services de santé sexuelle et génésique, afin qu'ils aient les connaissances et les outils pour protéger leur droit au meilleur état de santé susceptible d'être atteint. Cette éducation doit tenir compte des différences entre les sexes et reconnaître le rôle que jouent les rapports de force, l'estime de soi, la marginalisation et les contextes socioéconomiques dans l'évolution des choix et des possibilités sur le plan sexuel. Cette éducation doit aussi être sensible aux différences culturelles et refléter les réalités des jeunes de divers milieux et contextes, y compris les jeunes autochtones et immigrants qui, souvent, se trouvent coincés « entre » des cultures différentes.

ISSUE(S)

Les femmes et les filles de toutes les origines culturelles et de toutes les expériences de vie sont effectivement absentes du programme de recherche sur le VIH/sida et du processus décisionnel de la recherche à tous les niveaux. En raison de leur inégalité historique, socio-économique et culturelle, les femmes et les filles ne contrôlent pas les méthodes de recherche sur le VIH/sida.

NOUS EXIGEONS :

- Une participation des femmes et des filles de toutes les origines culturelles et de toutes les expériences de vie à la recherche sur le VIH/sida qui soit proportionnelle à leur représentation dans cette épidémie mondiale.
- Une recherche complète sur le VIH/sida qui aborde spécifiquement les questions d'importance pour la santé des femmes et des filles de tous les groupes culturels et de toutes les expériences de vie qui sont touchées par cette épidémie, notamment des questions concernant la prévention, le diagnostic, les soins, le traitement et le soutien. Ce programme doit être élaboré par des intervenants qualifiés, dont des femmes et des filles séropositives, des chercheurs, des bailleurs de fonds, des institutions de recherche et des organismes de coordination de la recherche.
- L'implication des femmes et des filles dans tous les mécanismes de soutien à la recherche, incluant la distribution de fonds, les comités éditoriaux de revues scientifiques et les comités organisateurs de conférences.
- La vérification que toute la recherche est menée conformément à l'éthique et qu'elle respecte les principes adaptés à la réalité culturelle, et l'inclusion obligatoire de membres séropositifs des communautés où a lieu la recherche dans les Comités de révision déontologique.
- Un investissement soutenu dans le développement de formes de prévention du VIH/sida contrôlées par les femmes et les filles, comme les microbicides, et d'un plan de diffusion mondial qui offrira un accès abordable, libre et illimité à ces méthodes.
- Étant donné que les femmes qui ont accès aux médicaments du VIH vivent plus longtemps avec le virus, il faut des recherches pour mieux répondre aux besoins spécifiques et diversifiés des femmes durant le cours de leur vie.
- L'inclusion de femmes à des projets de recherche examinant des interventions spécifiques aux hommes, telle la circoncision, mais ayant des répercussions spécifiques sur les femmes.

STIGMATISATION ET DISCRIMINATION

ENJEU(X)

Toutes les femmes et les filles vivant avec le VIH/sida sont aux prises avec une stigmatisation et une discrimination profondes dans maints aspects de leur vie. Des facteurs comme le racisme, le sexisme, l'incarcération, les différences de classe, l'hétérosexisme, la transphobie et la pauvreté amplifient encore la stigmatisation et la discrimination, qui alimentent l'épidémie mondialement sous ces formes. De plus, ces formes de stigmatisation et de discrimination peuvent rendre les femmes et les filles plus vulnérables à l'infection en limitant leur accès aux services de santé, et leur intégration sociale et économique.

NOUS EXIGEONS :

- La mise en œuvre par les gouvernements du monde entier de campagnes de sensibilisation et d'éducation du public pour mettre un terme à la stigmatisation et à la discrimination envers les femmes et les filles vivant avec le VIH/sida.
- L'inclusion de l'éducation sur le VIH/sida comme matière de tous les programmes d'études autorisés par les gouvernements et les établissements d'enseignement.
- Des lois, politiques, pratiques et services adéquats pour les femmes et les filles victimes de discrimination par suite de leur séropositivité, relativement à l'emploi, au logement, aux soins de santé, à l'aide sociale et à l'accès à d'autres services.
- Le leadership du secteur privé pour élaborer, mettre en œuvre, soutenir et appliquer rigoureusement des politiques interdisant la discrimination envers les employés séropositifs de la population active ou ceux dont les membres de la famille sont séropositifs, et pour organiser des campagnes permanentes de sensibilisation au VIH/sida à l'intention des employés.
- De traiter de la stigmatisation et de la discrimination à l'endroit des peuples indigènes du monde entier et du Canada par la reconnaissance publique, de tous les ordres de gouvernement, du lien de causalité direct entre, d'une part, la colonisation, la stigmatisation et la discrimination, et d'autre part, la vulnérabilité des femmes et des filles autochtones au VIH/sida. Les gouvernements doivent remédier à cet héritage du passé en fournissant aux peuples autochtones, dont les Premières nations, les outils dont ils ont besoin pour trouver des solutions appropriées.
- Un plus grand nombre de sites de réduction des méfaits pour joindre davantage de femmes et de filles marginalisées, et l'élaboration de politiques qui protègent les droits des femmes et des filles qui utilisent des substances.
- La réduction de la stigmatisation et de la discrimination éprouvées par les travailleuses du sexe, ainsi que la suppression et la modification des lois, des politiques et d'autres formes de législation et de pratiques qui contribuent à maintenir cette discrimination et à mettre la vie des travailleuses du sexe en danger.

ENJEU(X)

La violence et les abus sexuels, émotionnels, verbaux ou physiques commis par les conjoints, la famille, la collectivité ou la société limitent la capacité des femmes de se protéger contre l'infection par le VIH. Même si toutes les femmes et les filles sont susceptibles d'être touchées par la violence et l'abus, certaines populations sont particulièrement à risque, telles que les travailleuses du sexe, les femmes incarcérées et les consommatrices de drogues et d'alcool. Les statistiques canadiennes indiquent que les femmes autochtones sont trois fois plus susceptibles de subir des actes de violence conjugale que leurs semblables non autochtones. Étant donné l'omniprésence de la transphobie, les femmes transgenres et transsexuelles courent des risques très élevés d'être victimes de violence dans leur vie. Des études montrent que la violence physique, sexuelle ou autre est fortement liée à un diagnostic de séropositivité. Pour leur part, les femmes et les filles vivant avec le VIH courent un risque accru de subir des actes violents et des abus, ce qui peut compromettre leur capacité à dévoiler leur séropositivité, d'obtenir des services de santé et de soutien, de vivre en bonne santé et d'accéder au bonheur.

NOUS EXIGEONS :

- La création et la mise en œuvre de services permanents adaptés à la réalité linguistique et culturelle pour les femmes et les filles aux prises avec la violence, et pour leurs familles et communautés.
- L'adoption de lois et de politiques rigoureusement appliquées pour les femmes et les filles aux prises avec la violence.
- L'élaboration de plus de programmes impliquant les femmes, leurs conjoints, les collectivités, les fournisseurs de services et l'ensemble de la société dans le but de lutter contre les causes de la violence et de briser ses cycles.
- L'affectation des détenues transgenres et transsexuelles à des établissements qui reflètent le mieux possible leur identité sexuelle et qui minimisent les risques de violence transphobique.

DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT

ENJEU(X)

Les femmes et les filles n'ont pas accès au dépistage, se le font refuser, sont sous-diagnostiquées, et sont diagnostiquées trop tard pour que le traitement réussisse. Ces problèmes sont aggravés par le racisme, la misogynie et d'autres formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

Au Canada, les femmes et les filles habitant dans des réserves ou dans des communautés rurales, nordiques et éloignées font face à de nombreux obstacles qui réduisent leur accès à des services de dépistage confidentiels, à la prévention, aux soins et au traitement.

Dans beaucoup de contextes, y compris celui des soins prénatals ou du dépistage lié à l'immigration, on omet de fournir aux femmes un counseling pré- et post-test approprié. Les résultats risquent d'être communiqués par téléphone ou d'une autre manière qui compromet le droit à la confidentialité des femmes. Cela peut être extrêmement traumatisant pour ces femmes qui se débattent déjà contre les défis et les stress associés à la grossesse ou à leur installation dans un nouveau pays.

NOUS EXIGEONS :

- Des sites de dépistage adaptés aux diverses réalités linguistiques et culturelles des femmes, offrant des services dispensés par des prestataires de soins de santé qui maîtrisent les protocoles de dépistage du VIH, y compris la consultation complète avant et après le test, le dépistage volontaire et le consentement éclairé.
- Des interventions adéquatement financées dans les communautés éloignées qui garantissent aux femmes et aux filles l'accès au dépistage confidentiel du VIH, ainsi qu'à la prévention, aux soins et au traitement.
- La mise en œuvre, le maintien et l'application de lois et de politiques qui interdisent le dépistage obligatoire chez toutes les femmes et les filles, y compris celles qui sont enceintes, mais qui exigent que les prestataires de soins de santé offrent le dépistage volontaire à toutes les femmes et les filles enceintes.
- Un volet d'éducation obligatoire sur les femmes et les filles et le VIH/sida dans la formation professionnelle de tous les prestataires de soins de santé. Des femmes et des filles vivant avec le VIH devraient participer à cette éducation pour assurer qu'elle incorpore des témoignages personnels, ainsi que des informations scientifiques.
- La création de partenariats viables entre les collectivités des Premières Nations, les gouvernements et d'autres intervenants pour assurer l'accès à une grande gamme de services de santé adaptés aux différences culturelles et linguistiques.

ENJEU(X)

Les femmes et les filles n'ont pas accès aux traitements et à l'information sur les traitements, ce qui entraîne une progression rapide de la maladie et mène à un décès prématuré. L'absence d'accès est aggravée par des facteurs comme l'isolement géographique et social, le racisme, l'incarcération, le sexisme, la pauvreté et les différences de classes. Dans certains cas, les femmes se font refuser l'accès au traitement parce qu'elles utilisent des substances ou qu'elles participent au commerce du sexe. Les traitements ont été principalement mis au point pour les hommes et souvent ne conviennent donc pas aux femmes et aux filles. Dans les cas où le traitement est dispensé, les femmes et les filles n'ont pas d'information à ce sujet, ou on leur donne de l'information sur le traitement qui est rarement destinée aux femmes et aux filles en particulier, ou on ne leur fournit pas le soutien adéquat pour suivre le traitement. Des facteurs comme la pauvreté et d'autres déterminants sociaux de la santé compliquent encore l'observance du traitement.

NOUS EXIGEONS :

- Des programmes de traitement mis en œuvre, soutenus et offerts par les gouvernements et les établissements et prestataires de soins de santé qui éliminent les obstacles empêchant les femmes et les filles d'accéder à des traitements et à l'information sur les traitements du VIH confidentiels et adaptés à leur réalité linguistiques et culturelle.
- Des règlements du gouvernement qui exigent des compagnies pharmaceutiques et des chercheurs de démontrer si les traitements affectent différemment les hommes et les femmes, et le cas échéant, de quelle façon, comme condition de commercialisation des médicaments et d'inclusion dans les formulaires des régimes universels d'assurance-médicaments.
- Des programmes de microcrédit, de création de revenu et de formation mis en œuvre et soutenus pour les femmes et les filles séropositives, afin de les habiliter à surmonter les problèmes d'accès aux traitements et d'observance causés par la pauvreté et autres déterminants sociaux de la santé.
- Étant donné que les femmes qui ont accès à des médicaments du VIH vivent plus longtemps avec le VIH, il faut des traitements adaptés à la gamme de problèmes qu'éprouveront ces femmes en vieillissant.

ENJEU(X)

Les femmes et les filles sont sous-représentées dans le nombre de personnes vivant avec le VIH/sida qui ont accès aux traitements, relativement à leur représentation dans cette épidémie.

NOUS EXIGEONS :

- L'élaboration de plans incluant tous les intervenants, dont les gouvernements, les compagnies pharmaceutiques, les femmes et les filles vivant avec le VIH/sida et les prestataires de soins de santé, afin que la proportion de femmes et de filles qui ont accès aux traitements reflète la proportion de femmes et de filles séropositives

PRÉVENTION ET ÉDUCATION

ENJEU(X)

Les stratégies d'éducation préventive n'occupent pas le premier rang, ne sont pas suffisamment financées, sont mal mises en œuvre et ne reflètent pas la réalité des femmes et des filles. Dans la plupart des populations à risque élevé, l'accès est encore inadéquat aux condoms masculins et féminins, à l'échange de seringues, à la circoncision médicale, à une PPE (prophylaxie post-exposition), à la prévention de la transmission verticale et à la consultation et au dépistage volontaires.

NOUS EXIGEONS :

- Des programmes d'éducation préventive qui correspondent à la réalité linguistique et culturelle des femmes et des filles, et qui comprennent un volet sur la santé sexuelle et génésique. Ces programmes devront être conçus par les gouvernements du monde entier à la faveur de vastes consultations avec les femmes et les filles touchées par le VIH/sida, ainsi qu'avec tous les autres intervenants concernés.
- L'inclusion obligatoire dans toutes les écoles de l'éducation sur le VIH/sida qui informe les femmes et les filles de manière adaptée à l'âge et scientifiquement exacte.
- Un soutien renforcé de la recherche et du développement des microbicides antirétroviraux et non antirétroviraux, et afin de déterminer si ces produits affectent la grossesse, l'allaitement et la vie des femmes qui vivent déjà avec le VIH/sida. Bien que cette recherche soit en cours, il faut aussi mettre au point un plan de distribution des microbicides qui en assurera l'accès abordable, libre et illimité, lorsque leur innocuité et leur efficacité auront été prouvées.
- L'élaboration d'un plan pour inclure la circoncision dans la planification préventive du VIH/sida, le cas échéant, avec la participation des femmes et des filles et en reconnaissant l'effet sur elles.

ENJEU(X)

La longue et brutale colonisation des peuples autochtones/indigènes au Canada et ailleurs dans le monde a créé une épidémie du VIH dans toutes les communautés autochtones, qu'elles soient urbaines, rurales ou isolées, où l'accès à l'éducation préventive est limité. La vulnérabilité au VIH des peuples autochtones/indigènes et le manque d'accès aux traitements pèsent encore plus pour les femmes et les filles qui sont encore tributaires de cet héritage.

NOUS EXIGEONS :

- L'appui sans réserve des gouvernements canadiens et mondiaux à des stratégies et des programmes d'éducation préventive adaptés à la réalité culturelle et linguistique des peuples autochtones (au Canada, les Premières Nations, les Métis et les Inuits) et d'autres peuples indigènes, élaborés et exécutés par les peuples autochtones/indigènes grâce aux ressources allouées par tous les ordres de gouvernement.

SOINS ET SOUTIEN

ENJEU(X)

Les femmes et les filles vivant avec le VIH/sida ont des obligations familiales très lourdes qui contribuent à la détérioration de leur état de santé et limitent le temps et l'attention qu'elles peuvent accorder à se soigner.

NOUS EXIGEONS :

- L'élaboration par les intervenants concernés, dont les gouvernements, les établissements de santé, les prestataires de soins de santé et les femmes et les filles séropositives, de modèles sensibles de prestation de soins et de soutien qui reconnaissent et confirment la multiplicité des rôles que jouent les femmes et les filles ainsi que l'importance de les inclure dans les plans de soins et de soutien.

ENJEU(X)

Les femmes et les filles subissent l'effet nuisible des déterminants sociaux de la santé, dont le logement inadéquat, le manque d'instruction, le chômage et le sous-emploi, l'absence de formation, la rémunération inéquitable et d'autres facteurs qui réduisent considérablement la qualité de vie des femmes et des filles vivant avec le VIH/sida.

NOUS EXIGEONS :

- Le leadership de tous les niveaux du gouvernement et du secteur privé pour élaborer un plan intégré et adapté à la réalité culturelle et linguistique qui corrigerait les inégalités auxquelles font face les femmes et les filles relativement aux déterminants sociaux de la santé.

EXIGENCES OBLIGATOIRES

- La réponse à toutes les exigences doit être assortie de ressources financières et humaines adéquates et permanentes; les interventions doivent tenir compte des réalités culturelles et linguistiques et favoriser la participation des femmes et des filles vivant avec le VIH/sida à leur élaboration et à la prise de décision.
- À cause de la surreprésentation des jeunes femmes et des filles dans l'épidémie mondiale, toutes les régions doivent se doter d'une stratégie et d'un plan axés sur les jeunes, et dirigés par elles.

